

Avant chaque élection municipale, Natur-Action sollicite les candidats sur des sujets liés à l'environnement à Saint-Nazaire.

Cette année, 7 des 9 candidat(e)s ont répondu à notre demande. Vous trouverez ci-dessous leurs réponses en intégralité.

CHARTRE DE L'ARBRE

FIERS DE SAINT-NAZAIRE (Stéphane GASCHIGNARD)

Le réchauffement climatique nous impose de végétaliser davantage la ville. Cela passe bien évidemment par l'attention portée aux arbres existants.

L'arbre apporte de l'ombre, diminuant ainsi l'élévation des températures au sol et il absorbe du CO₂.

Un arbre nouvellement planté n'a pas la même capacité absorbante que les arbres ayant quelques années.

Avec Fiers de Saint Nazaire, nous voulons protéger les arbres remarquables de la ville. Cela veut dire les recenser, exiger leur entretien et soumettre leur éventuel abattage à autorisation.

Il est important de planter des arbres en cohérence avec le milieu. Les variétés à planter seront des variétés locales et compatibles avec les infrastructures environnantes. La plantation d'arbres fruitiers sera encouragée.

Lors des travaux et constructions neuves, les arbres ainsi que leurs racines devront être protégés. Si la configuration des lieux nécessite un abattage, la démonstration qu'il n'existe pas d'autres alternatives devra être faite. S'il fallait se résoudre à abattre l'arbre, la plantation de plusieurs arbres sera exigée.

Ces exigences seront examinées lors de l'attribution des permis de construire et le respect des règles sera contrôlé.

La protection des arbres passe aussi par leur entretien. La taille des arbres devra se faire avec des principes et techniques de taille laissant autant que possible les droits à la nature. Les haies seront également entretenues de manière à ne pas avoir des développements incontrôlés.

Une attention particulière sera apportée au chemin douanier pour que les arbres participent à la stabilisation des sols.

La lutte contre les maladies et les nuisibles devra être réalisée à l'aide de méthode naturelle sans recours aux produits chimiques ayant un effet néfaste sur la biodiversité.

RASSEMBLEMENT NATIONAL - UNION NAZAIRIENNE (Gauthier BOUCHET)

La mise en place d'une charte de l'arbre à Saint-Nazaire, annoncée il y a quelques mois par le maire, est une bonne chose. Mieux vaut tard que jamais. Votre association aura d'ailleurs sans doute beaucoup contribué à cette prise de conscience.

POUR SAINT-NAZAIRE (David SAMZUN)

L'ambition d'une charte de l'arbre est de définir des règles claires et de formaliser des engagements, à la fois pour les services de la Ville, mais aussi pour les habitants, les promoteurs, les concessionnaires, les professionnels des espaces verts, les associations, les entreprises, etc.

Aujourd'hui en cours de rédaction, nous voulons annexer la charte de l'arbre au PLUI pour lui donner force de loi, et engager un volet communication grand public et pédagogique. Dès leur plus âge, les enfants doivent apprendre l'importance des arbres.

La Charte devra imposer l'arbre dans les aménagements privés et publics comme une richesse, et non comme une contrainte. Nous avons tous à y gagner : ils contribuent grandement à l'amélioration de la qualité de l'air, permettent de lutter contre la pollution sonore et à étouffer les bruits liés à la circulation ; ils jouent aussi un rôle majeur pour la qualité des sols et de l'eau, et le développement de la biodiversité. Ils permettent aussi de fixer le CO².

Parce que l'arbre est vivant et que son existence transcende l'échelle humaine, nous devons le respecter et agir avec humilité. Les arbres sont porteurs de l'histoire de la ville et de ses habitants, de leurs coutumes et de leur époque, et à ce titre, ils font partie du patrimoine communal. Planter un arbre, c'est le léguer aux générations futures. Cela ne doit pas se faire à la légère et la charte est l'outil pour construire le paysage et la biodiversité dont bénéficieront nos petits-enfants, pour planter la bonne essence au bon endroit. Nous concevons cette charte comme un guide pour faire de l'arbre l'élément central de la reconquête de la nature en ville. Il doit être une pierre angulaire du plan climat de la Carène.

Au-delà de la protection des arbres remarquables, à travers cette charte, nous voulons exiger des études phytosanitaires avant tout abattage pour le justifier, lutter contre le remplacement de haies par des clôtures (souvent en PVC, parpaing, bois, etc.) car cela appauvrit la biodiversité et le paysage urbain, soutenir les associations de protection de l'environnement, et empêcher les abattages de confort. Beaucoup d'arbres se trouvent sur le domaine privé ce qui doit amener la puissance publique à se doter des moyens de protéger les plus importants et à imposer des compensations, en premier lieu aux promoteurs.

Mais notre ambition va plus loin. Nous voulons également joindre au PLUI un plan de gestion du bocage et des espaces naturels en associant à son élaboration toutes les parties prenantes, et en premier lieu les agriculteurs. Nous traiterons la question des mares et des ruisseaux, des continuités boisées et des haies, de la protection des oiseaux, et d'un nouveau PEAN à Saint-Marc.

SAINT-NAZAIRE AVEC VOUS (Jean-Michel TEXIER)

Oui, et la faire respecter !!!

SAINT-NAZAIRE ENSEMBLE (Gaëlle BENIZE-THUAL)

Le collectif Saint Nazaire Ensemble s'engage à ce que la place de l'arbre, capteur de CO₂ et amenant de la fraîcheur, soit accrue dans notre ville. Afin de densifier leur population, nous planterons 25 000 arbres afin d'arriver à un arbre par nazairien.

Avant de nous lancer dans une charte de l'arbre adoptée par de nombreuses villes, nous entamerons un état des lieux sur l'arbre à St Nazaire avec les différents partenaires.

SAINT-NAZAIRE, SOLIDAIRE & ECOLOGISTE (Pascale HAMEAU)

La candidate n'a pas répondu à cette question.

SAINT-NAZAIRE SUR MER (Denis LAMBERT)

Le candidat n'a pas répondu à cette question.

QUEL AVENIR POUR LE PARC PAYSAGER?

RASSEMBLEMENT NATIONAL - UNION NAZAIRIENNE (Gauthier BOUCHET)

Concernant l'avenir du Parc paysager, il doit être sanctuarisé de toute construction. Il ne doit pas y avoir de logements à cet endroit. Nous devons conforter la dimension familiale, populaire et inter-générationnelle de ce lieu.

SAINT-NAZAIRE ENSEMBLE (Gaëlle BENIZE-THUAL)

Nous devons préserver cet espace tout en le restructurant pour l'adapter à aujourd'hui, en lien avec les riverains et les associations. Cet espace mérite d'être valorisé.

SAINT-NAZAIRE SUR MER (Denis LAMBERT)

Mise en place d'un bar près du lac du parc paysager.

FIERS DE SAINT-NAZAIRE (Stéphane GASCHIGNARD)

Les parcs doivent retrouver leur fonction première comme poumons verts et espaces apaisants. La végétalisation de ces lieux doit être renforcée de façon naturelle et dans une large biodiversité mais sans trop laisser de place à de l'exotisme esthétique dépassé.

Le Parc Paysager doit être sanctuarisé et un plan de gestion et de renouvellement des espèces d'arbres doit être établi.

Le Parc Paysager doit également être aménagé de manière à devenir un lieu sûr de promenade et de jeux pour toutes les générations.

POUR SAINT-NAZAIRE (David SAMZUN)

Depuis sa création, c'est le poumon vert de la Ville. Aujourd'hui, le parc paysager doit être réhabilité car il est vieillissant. Ce travail associera les forces vives dans l'objectif d'en révéler les atouts : les arbres, l'eau et les aménagements.

Certains alignements doivent être abattus (par ex. du côté de S. Lenglen) au profit d'essences locales et résistantes. La présence de l'eau doit être renforcée et permettre une trame bleue de grande qualité jusqu'aux bassins de Guindreff et au bois Joalland. Nous souhaitons de nouveaux aménagements en refusant toute construction, à l'exception le cas échéant d'une petite guinguette: compléter le skate parc par une aire dédiée aux plus petits, créer un boulodrome ouvert, développer l'usage de la piste routière dédiée aux vélos...

Le parc paysager doit devenir un lieu de destination d'égale importance au front de mer pour renforcer l'attractivité de la ville et permettre à chacun et chacune de bénéficier d'un grand espace vert en bord de mer.

Nous engagerons le prolongement du parc paysager en végétalisant fortement l'avenue Géo André jusqu'à Sautron. Le parc paysager de demain offrira des jeux et des espaces ludiques, des coins repas ombragés, des circuits de ballades, randonnées et santé, et des jeux d'eau.

SAINT-NAZAIRE, SOLIDAIRE & ECOLOGISTE (Pascale HAMEAU)

Pratiques d'éco-pâturage sur les espaces verts de la ville.

SAINT-NAZAIRE AVEC VOUS (Jean-Michel TEXIER)

Remplacer les arbres malades, densifier le parc paysager avec des arbres supplémentaires, faire de notre parc paysager un espace éducatif dédié aux arbres pour permettre à nos enfants, comme nous, de faire la différence entre les essences d'arbres comme: boulot, chêne, frêne, hêtre, orme, sureau, noisetier, acacia, etc... il faut le développer, l'étoffer et le rendre ludique !

UNE FORET URBAINE A SAINT-NAZAIRE?

SAINT-NAZAIRE SUR MER (Denis LAMBERT)

Une forêt pourrait être plantée à la place de l'hôpital, au milieu de celle-ci des logements mixtes pourront être implantés.

POUR SAINT-NAZAIRE (David SAMZUN)

La répartition des espaces boisés est inégale sur la commune, faisant que tous les habitants ne bénéficient pas de leurs bienfaits. L'industrialisation de la ville, l'urbanisation, ne s'est pas accompagnée d'une densification des espaces verts ou boisés à la même hauteur.

Les enjeux climatiques liés à la construction harmonieuse de la ville nous obligent à penser les choses autrement, à l'image du projet de parc boisé de Méan Penhoët où plus de 800 sujets vont être plantés.

Après avoir fait la cartographie et l'analyse de l'existant, nous engagerons une étude pour aboutir à des ratios de surfaces boisées ou d'espaces verts par secteur, notamment dans l'objectif d'aboutir à la présence d'un espace vert et de jeux pour enfants à moins de 5 minutes de tout domicile.

Nous augmenterons le nombre d'arbres dans la ville, en dédiant des zones à la création de bois, permettant la captation de carbone. Nous créerons collectivement une forêt via des plantations citoyennes et protégerons les haies et paysages bocagers. Le corolaire de cette ambition est le repérage et la garantie d'y consacrer du foncier.

SAINT-NAZAIRE AVEC VOUS (Jean-Michel TEXIER)

OUI, entre le Bois Joalland, Heinlex et l'hôpital.

SAINT-NAZAIRE, SOLIDAIRE & ECOLOGISTE (Pascale HAMEAU)

Conserver la propriété des zones d'activité et créer des réserves foncières pour encourager l'agriculture biologique.

Atlas local de la biodiversité: répertoire et protéger.

Objectif zéro artificialisation des sols. Préserver les espaces naturels et les zones humides.

RASSEMBLEMENT NATIONAL - UNION NAZAIRIENNE (Gauthier BOUCHET)

Nous n'avons pas d'avis précis sur la création, à terme, d'une forêt urbaine. Ce serait assurément un beau projet, généreux pour l'environnement qui plus est, mais quelle en serait l'acceptabilité sociale ? Cela nous engagerait de plus sur plusieurs générations.

FIERS DE SAINT-NAZAIRE (Stéphane GASCHIGNARD)

Il convient de préserver les bois existants comme celui d'Avalix, en l'intégrant dans une coulée verte reliant le Parc paysager aux étangs de Guindreff et du Bois Joalland.

Le site du Moulin du Pé doit allier constructions neuves et jonction boisée avec Avalix.

Les grands ronds-points seront plantés d'arbres ainsi que d'autres espaces sous exploités écologiquement mais disponibles.

SAINT-NAZAIRE ENSEMBLE (Gaëlle BENIZE-THUAL)

La candidate a donné une réponse unique avec la question «végétalisation de la ville».

VEGETALISATION DE LA VILLE

SAINT-NAZAIRE ENSEMBLE (Gaëlle BENIZE-THUAL)

Outre la plantation de 25 000 arbres en privilégiant les espèces endogènes et les arbres fruitiers, nous créerons un grand parc de l'estuaire au Petit Maroc. Des parcours piétons, arborés et dotés de bancs seront mis en place dans toute la ville. De plus, nous développerons les espaces verts dans tous les quartiers.

Nous agirons contre l'artificialisation des sols, pour la protection des zones végétales et humides, des terres agricoles, des haies et bosquets.

Un permis de végétaliser sera créé pour permettre aux citoyens de planter et d'entretenir des végétaux sur des zones publiques adaptées. En concertation avec les riverains, nous développerons des jardins partagés.

Dès que ce sera possible, nous rendrons à la nature des espaces imperméabilisés par exemple, nous voulons végétaliser les cours d'écoles.

SAINT-NAZAIRE, SOLIDAIRE & ECOLOGISTE (Pascale HAMEAU)

Développer et accompagner les jardins partagés et jardins familiaux sur toute la ville. Valoriser les corridors écologiques que constituent l'ensemble des jardins en ville.

Grand plan de végétalisation de la ville (dont des fruitiers).

FIERS DE SAINT-NAZAIRE (Stéphane GASCHIGNARD)

Les toits plats, murs, espaces libres, seront autant que possible investis par une végétalisation adaptée et durable

Des coulées vertes reliant des zones boisées avec des avenues arborées et végétalisées seront créées.

Les voies réservées aux mobilités douces seront séparées des voies de circulation par de la végétation

La philosophie « Une table, un banc, un arbre » sera mise en œuvre dès que possible à différents endroits de la ville pour permettre aux habitants de se détendre seuls, en famille ou entre amis.

SAINT-NAZAIRE SUR MER (Denis LAMBERT)

La marina devra être recouverte de palmiers et de nombreux arbres devront recouvrir le centre-ville pour lutter contre le côté minéral de la ville.

SAINT-NAZAIRE AVEC VOUS (Jean-Michel TEXIER)

OUI, les habitants en ont marre que les arbres soient détruits sans être replantés pour des programmes immobiliers tout en béton.

RASSEMBLEMENT NATIONAL - UNION NAZAIRIENNE (Gauthier BOUCHET)

Le candidat n'a pas répondu à cette question.

POUR SAINT-NAZAIRE (David SAMZUN)

L'ensemble de ces mesures aboutiront à une plus grande végétalisation de la ville, rendue nécessaire pour accroître le bien être des habitants car l'accès aux espaces verts contribue à la santé de tous et crée les conditions du lien social.

La présence du végétal sera renforcée par la création d'un permis de végétalisation pour accompagner les initiatives d'embellissement.

Le plan de fleurissement de la ville sera poursuivi pour garantir dans chaque quartier des aménagements fleuris durables. Il s'agit aussi de lutter contre les îlots de chaleur pour le bien être des aînés.

Le végétal en ville filtre les particules atmosphériques et absorbe des polluants, et les arbres, les prairies et les marais constituent des puits de carbone. Plantations, fleurs, arbustes, tous participent à lutter contre l'érosion des sols et contre les inondations.

Après avoir obtenu les deux fleurs du label ville et villages fleuris, nous chercherons à obtenir la troisième fleur qui sera aussi un gage de reconnaissance pour le service espaces verts et aux initiatives citoyennes.

Enfin, nous voulons changer les mentalités sur un point : on ne doit plus parler de déchets verts mais de ressources vertes !

MISE EN PLACE D'UNE COMPENSATION CARBONE LOCALE

POUR SAINT-NAZAIRE (David SAMZUN)

Nous mettrons en place une compensation du coût carbone des déplacements professionnels des agents et des élus, soit par des plantations, soit par des versements à des associations en vue de financer un projet spécifique de réduction des émissions ou de séquestration de carbone (reforestation, amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables).

Nous inciterons les entreprises à faire de même pour les déplacements de leurs salariés en mettant cette mesure dans les Plans de Déplacements Entreprises.

SAINT-NAZAIRE, SOLIDAIRE & ECOLOGISTE (Pascale HAMEAU)

La candidate n'a pas répondu à cette question.

SAINT-NAZAIRE SUR MER (Denis LAMBERT)

Le candidat n'a pas répondu à cette question.

RASSEMBLEMENT NATIONAL - UNION NAZAIRIENNE (Gauthier BOUCHET)

Relativement à la possibilité d'une compensation carbone locale, nous émettons des réticences. L'attractivité industrielle de l'agglomération nazairienne ne doit pas être bridée par une écologie punitive.

Nous n'avons pas à nous entraver nous-mêmes pour amoindrir les effets délétères des comportements des autres, moins responsables que nous sur le plan environnemental.

SAINT-NAZAIRE AVEC VOUS (Jean-Michel TEXIER)

Nous avons dans notre projet tout un chapitre sur l'écologie industrielle. Nous voulons intégrer et accompagner les porteurs de projets, en amont des signatures par les services de la mairie. Un permis de construire doit avoir une double signature, l'urbanisme et Eco-responsabilité. Nous devons créer une commission d'études «Ecologie Industrielle», et mettre autour de la table les entreprises polluantes, les services de la CARENE, l'ARS et l'ADEME.

FIERS DE SAINT-NAZAIRE (Stéphane GASCHIGNARD)

Il est préférable de ne pas émettre, plutôt que de compenser.

Il sera donc demandé aux entreprises et commerçants de réduire autant que possible leur empreinte carbone et pour ceux qui en auront la possibilité technique, de végétaliser et organiser des compensations carbone vertes.

Cela se fera en concertation avec les services de la ville pour éviter des charges préjudiciables à l'activité économique.

Le recours à des mobilités douces ou au transport en commun sera privilégié pour les particuliers.

SAINT-NAZAIRE ENSEMBLE (Gaëlle BENIZE-THUAL)

Dans notre environnement exceptionnel entre Loire, océan et Brière, la responsabilité écologique des entreprises de notre territoire doit être interrogée et appeler à des modifications de comportements.

Nous nous mobiliserons pour que l'état applique les normes environnementales de façon plus stricte. Nous voulons bien discuter avec vous de cette "compensation carbone" qui ne doit pas être vue comme un droit à polluer par les entreprises concernées.

QUELLE SERA VOTRE PREMIERE MESURE ECOLOGIQUE / ENVIRONNEMENTALE SI VOUS ETES ELU(E)?

SAINT-NAZAIRE AVEC VOUS (Jean-Michel TEXIER)

Nommer un adjoint en charge de la transition écologique et former les élus et agents territoriaux à la sensibilisation environnementale. L'idée étant de faire que tous les projets soient validés / tamponnés «EcoResponsables», faire de notre territoire un modèle écologique, malgré nos industries que nous devons accompagner.

SAINT-NAZAIRE ENSEMBLE (Gaëlle BENIZE-THUAL)

L'urgence écologique nous amène à porter cette problématique de manière transversale dans tout ce que nous entreprendrons que ce soit au niveau de mobilités plus douces, de la

végétalisation, d'un tarif social de l'eau, des droits à respirer un air pur, et de boire une eau saine, ou pour une gestion durable de l'énergie, une approche des déchets modernisée, une agriculture au service d'une alimentation locale et durable...

SAINT-NAZAIRE, SOLIDAIRE & ECOLOGISTE (Pascale HAMEAU)

Actions pour rendre perméables tous les espaces pouvant devenir des éponges naturelles pour anticiper et lutter contre les inondations.

Diagnostic systématique de la biodiversité de l'ensemble de notre territoire suivi d'un plan d'action. Créer un service environnement et une maison de l'environnement.

Déployer une politique ferme de protection et de respect des animaux sauvages et domestiques sur tout le territoire.

POUR SAINT-NAZAIRE (David SAMZUN)

Mobilités, végétalisation, plan de préservation des ressources, gestion des déchets, économie circulaire Ces questions sont toutes au cœur de mon projet.

C'est bien l'opportunité des calendriers qui fixera leur traitement tout au long du mandat avec une volonté constante et mesurable

SAINT-NAZAIRE SUR MER (Denis LAMBERT)

Ma première mesure environnementale sera de faire un inventaire de l'ensemble des sites pollués sur SAINT-NAZAIRE (industrie, port, halles, CPAM, habitat social) et de procéder à leur dépollution pour le compte de qui il appartiendra.

Des actions judiciaires seront menées dès le lendemain de mon élection pour procéder à des prélèvements et prendre des mesures conservatoires.

Les responsables devront être condamnés sous astreinte de prendre toutes mesures pour se mettre en conformité et indemniser les victimes.

RASSEMBLEMENT NATIONAL - UNION NAZAIRIENNE (Gauthier BOUCHET)

Enfin, élu maire de Saint-Nazaire, ma première mesure en faveur de l'environnement sera la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie sur les toits de l'ensemble des bâtiments publics de la commune.

Je travaillerai également à ce que cette démarche s'étende progressivement à l'ensemble de l'intercommunalité.

Sur ce dernier point, je n'en aurai toutefois pas le pouvoir direct, puisque, maire de Saint-Nazaire, je ne cumulerai pas, en plus, la présidence de l'intercommunalité: je ne pourrais qu'inciter le prochain président de la CARENE à le faire.

FIERS DE SAINT-NAZAIRE (Stéphane GASCHIGNARD)

Travailler à la réduction de l'artificialisation des sols sur les places, les trottoirs et autres promenades, ce qui impose de repenser la collecte des eaux de pluie pour éviter des inondations à répétition.

Retrouver des zones naturelles est un préalable à la végétalisation et à la plantation d'arbres qui permettront un retour de la biodiversité indispensable à la vie animale et surtout pour le bien des Nazairiennes et des Nazairiens.

INFOS PRATIQUES:

*Les 9 candidat(e)s déclaré(e)s ont été sollicité(e)s le 19 février, puis relancé(e)s le 26 février et le 3 mars 2020. **Deux listes n'ont pas répondu à nos sollicitations.***

*Aucun(e) candidat(e) n'a eu accès aux réponses des autres listes. La répartition des réponses se veut le plus équitable possible, en alternant les positions dans les réponses. **Les réponses des candidat(e)s ont été publiées dans leur intégralité sans aucune suppression ni ajout.***